

CQP Intervenant en revalorisation de mobilier et d'agencement

Dossier VAE

Prénom et NOM du candidat :

Table des matières

Partie 1 – Présentation du CQP	3
Partie 2 – Présentation du candidat	7
Partie 3 – Dossier VAE : descriptif des activités réalisées par le candidat.....	11
Partie 4 – Évaluation des compétences du candidat.....	24

Partie 1 – Présentation du CQP

Le Certificat de Qualification Professionnelle permet :

- l'acquisition, pour les nouveaux entrants dans le métier, des compétences indispensables à la mise en œuvre de prestations dans un cadre professionnel avec des objectifs d'efficience et de qualité,
- la reconnaissance des compétences des salariés/es par la délivrance d'une certification professionnelle correspondant au métier exercé,
- la construction de parcours professionnels pour les salariés/es en exercice souhaitant se perfectionner.

Les Certificats de Qualification Professionnelle :

- prennent en compte les compétences mises en œuvre dans l'activité professionnelle quotidienne,
- sont des certifications de branche qui ont la même valeur sur l'ensemble du territoire,
- s'inscrivent dans une démarche paritaire.

Description de la qualification

L'intervenant/e en revalorisation de mobilier et d'agencement exerce son activité au sein de structures de l'économie sociale et solidaire ou d'ateliers et chantiers d'insertion professionnelle sous la responsabilité d'un encadrant technique ou du responsable de la structure.

Il/elle réalise les opérations de tri et la sélection des meubles ou matériaux récupérés (bois, contreplaqué ...) dans le respect des consignes.

En fonction des ouvrages et matériaux récupérés, il met en œuvre des procédés de réparation d'un meuble ou mobilier d'agencement dans le respect de l'ouvrage et des règles QHSE¹.

Il/elle réalise également des opérations de transformation ou de modification du meuble ou du mobilier d'agencement ou met en œuvre des techniques simples de fabrication de mobilier d'agencement.

Il/elle réalise, pour chacun de ces procédés, des opérations de finitions adaptées.

Il/elle contrôle l'ouvrage finalisé, identifie les anomalies et propose des actions correctives ou des actions d'amélioration, le cas échéant.

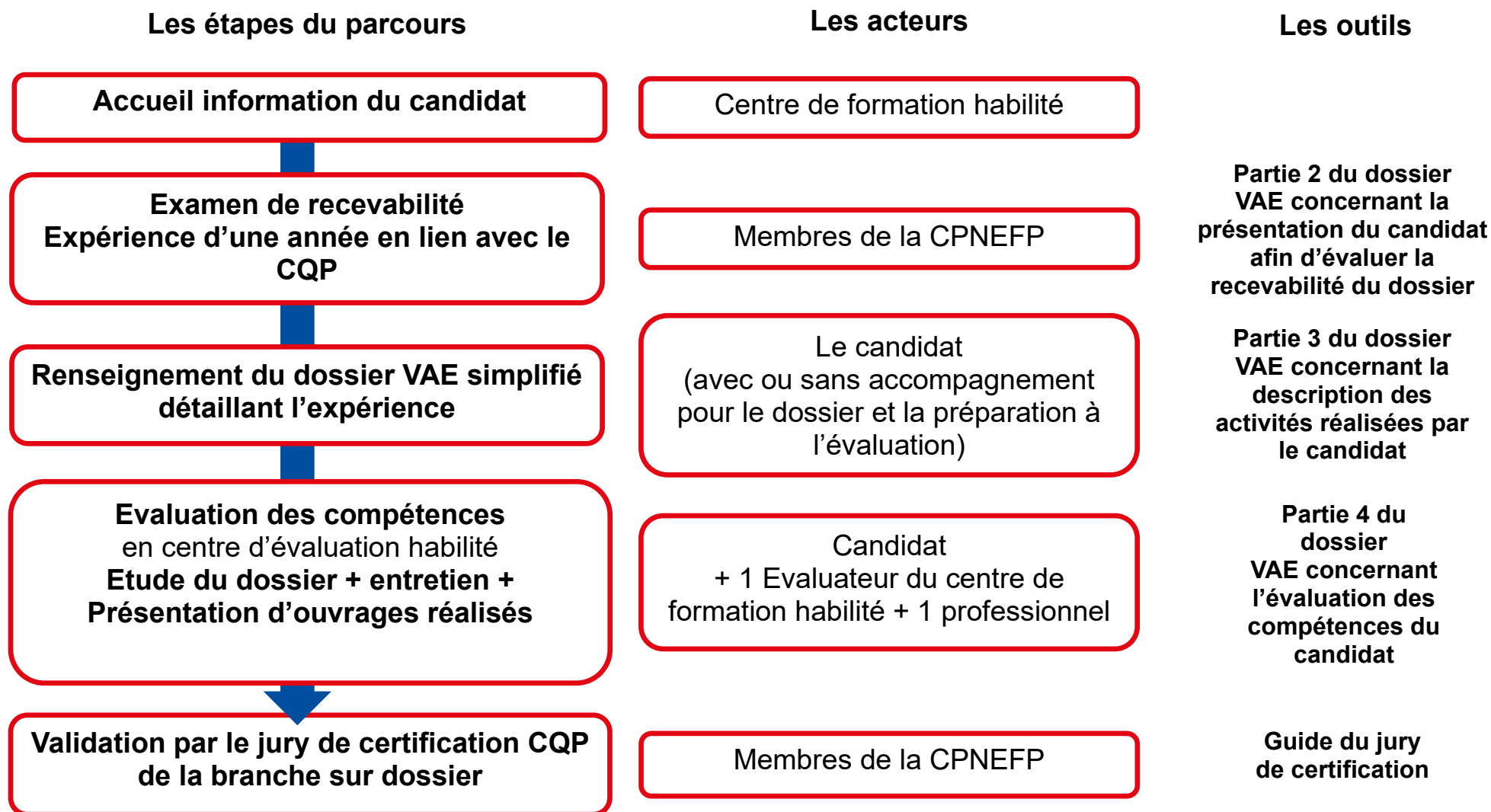
¹ Règles de Qualité, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Référentiel de compétences

Le CQP est composé de 5 blocs de compétences :

- Bloc de compétences 1 – Préparation de l'intervention de revalorisation de mobilier et d'agencement : tri et sélection des matériaux et des objets à réparer ou à transformer et préparation des objets, des outils et des produits
- Bloc de compétences 2 – Réalisation des procédés de réparation d'un meuble
- Bloc de compétences 3 – Réalisation de procédés de transformation ou modification d'un meuble ou d'un mobilier d'agencement
- Bloc de compétences 4 – Fabrication de mobilier ou d'agencement simple
- Bloc de compétences 5 : Réalisation de finitions d'un meuble ou d'un mobilier d'agencement

La démarche d'acquisition du CQP dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience



Le candidat peut être accompagné par un intervenant d'un centre de formation habilité pour l'ensemble de la démarche : accueil, accompagnement pour le renseignement du dossier, préparation du candidat à l'évaluation, envoi du dossier au jury de certification.

ACCUEIL / INFORMATION DU CANDIDAT

Le candidat est informé sur la démarche VAE ainsi que sur le CQP visé.

RECEVABILITE

Le candidat renseigne la partie 2 du dossier VAE « **Présentation du candidat** » ainsi que le document CERFA n°12818*02 et l'envoie au secrétariat des CQP de l'Ameublement. Le dossier est examiné par les membres de la CPNEFP.

Si le dossier est recevable, une réponse est envoyée dans un délai maximum de deux mois. L'absence de réponse au terme des deux mois vaut décision d'acceptation.

Si un avis favorable est rendu, le candidat renseigne la partie 3 du dossier VAE « **Dossier VAE : descriptif des activités réalisées par le candidat** » et peut être évalué.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

L'évaluation porte sur l'ensemble des compétences du CQP.

Cette évaluation est réalisée par **un évaluateur d'un centre de formation habilité et un professionnel**. Les **2 évaluateurs** évaluent le candidat sur l'ensemble des compétences du CQP à partir :

- du dossier VAE qu'il a préalablement renseigné
- de la présentation de réalisations produites par le candidat (présentation des ouvrages et/ou de photos de ces ouvrages)
- d'un entretien sur la base des activités professionnelles réalisées lors de son parcours professionnel

À la fin de l'évaluation des compétences, l'évaluateur du centre de formation transmet le dossier complété au jury de certification.

DELIBERATION DU JURY DE CERTIFICATION

Le jury de certification vérifie la conformité de la démarche au regard du dispositif CQP et du dossier remis. Il décide **de la délivrance (partielle ou totale) ou de la non-délivrance du CQP**.

Le jury de certification **délivre le CQP si toutes les compétences sont maîtrisées**.

Lors d'une validation partielle, le candidat garde définitivement le bénéfice des blocs de compétences validés

Partie 2 – Présentation du candidat

Les informations recueillies sur ce document sont susceptibles d'être enregistrées dans un fichier informatisé. Elles sont conservées pendant une durée de **5 ans** et sont destinées au suivi et à l'analyse statistique des titulaires des CQP. Conformément à la loi "informatique et libertés" et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le secrétariat des CQP de l'ameublement.

J'accepte que les informations recueillies dans ce formulaire soient collectées, utilisées et traitées par le secrétariat des CQP de l'ameublement pour m'informer des formations proposées dans le domaine de la revalorisation de mobilier et d'agencement.

Date :

Signature :

Votre situation actuelle

Vous êtes actuellement :

En situation d'emploi :

- CDI CDD Intérim
 Travailleur indépendant, artisan, profession libérale Fonctionnaire
 Militaire Contrat aidé Contrat de professionnalisation

Intitulé de votre emploi actuel :

En situation d'inactivité

En recherche d'emploi

Durée de votre **expérience professionnelle** dans la revalorisation de mobilier et d'agencement :

Que souhaitez-vous ajouter pour vous présenter ?



.....

.....


.....

.....

.....


Quelles sont vos motivations dans cette démarche CQP ?

- L'obtention d'une certification
- La reconnaissance de vos compétences
- Votre évolution professionnelle
- Autre :



.....

Avez-vous un projet professionnel lié à l'obtention du CQP ?



.....

.....

.....

Je soussigné (e):

Né(e) le : ___ / ___ / ___ à :

Adresse :

.....

.....

Déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Déclare sur l'honneur que toutes les informations fournies sont exactes et demande validation des acquis de mon expérience en vue de l'obtention du **CQP Intervenant en revalorisation de mobilier et d'agencement**.

M'engage, conformément au décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017, à ne déposer qu'une seule demande en vue de l'obtention du **CQP Intervenant en revalorisation de mobilier et agencement** et de ne pas déposer plus de trois demandes de Validation des Acquis de l'Expérience pour des diplômes ou titres différents pendant l'année civile en cours.

Fait à
Le
Signature du candidat :

N'oubliez pas de renseigner et joindre le document CERFA n°12818*02 disponible sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R10282>

Recevabilité du candidat dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience

À RENSEIGNER PAR LES MEMBRES DE LA CPNEFP :

Date de réception du dossier :

Recevabilité du dossier pour la VAE :

Favorable* Défavorable

* Décision favorable si les 2 conditions suivantes sont réunies :

- Métier en lien avec le CQP Intervenant en revalorisation de mobilier et d'agencement
- 1 an d'expérience dans le métier

Nom et prénom :

Fonction :

Signature:

Partie 3 – Dossier VAE : descriptif des activités réalisées par le candidat

Objectif :

- Permettre de présenter votre expérience en vue de l'obtention du **CQP Intervenant en revalorisation de mobilier et d'agencement** dans le cadre de la VAE

Comment répondre aux questions ?

- Utilisez la 1^{ère} personne du singulier
- Insistez sur ce que vous avez réalisé vous-même en entreprise, sur votre implication personnelle.
- N'hésitez pas à apporter des exemples précis et détaillés d'actions que vous avez réalisées.

Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Il s'agit de mieux comprendre votre expérience. N'hésitez-pas à vous exprimer !

Les espaces consacrés aux réponses peuvent être agrandis en fonction de vos besoins ...

Bloc de compétences 1 – Préparation de l'intervention de revalorisation de mobilier et d'agencement : tri et sélection des matériaux et des objets à réparer ou à transformer et préparation des objets, des outils et des produits

Ce que le candidat doit savoir faire :

- ▶ S'approprier des consignes et les appliquer
- ▶ Réaliser un tri et une sélection d'un meuble ou de matériaux réceptionnés
- ▶ Identifier les procédés et opérations techniques à réaliser sur le meuble ou les matériaux réceptionnés
- ▶ Préparer les produits nécessaires à l'intervention (colles, vernis, peinture ...) et les outils d'application selon les consignes
- ▶ Préparer les outillages (outils manuels, outils électroportatifs) adaptés et vérifier leur conformité selon les consignes
- ▶ Préparer les matériaux et la quincaillerie adaptés et vérifier leur conformité selon les consignes
- ▶ Préparer le meuble avant l'intervention (démontage, nettoyage et préparation de surface ...)
- ▶ Appliquer les règles QHSE² dans toute activité de préparation de l'intervention
- ▶ Organiser son activité pour effectuer les différentes tâches du début à la fin

Dans votre activité, avez-vous travailler en équipe au sein d'une structure ?

OUI NON

Avez-vous réalisé des opérations de tri et sélection à la réception de meubles ou matériaux ?

OUI NON

Avez-vous choisi, préparé et vérifié les produits nécessaires à l'intervention ?

OUI NON

Avez-vous préparé et vérifié les outillages ?

OUI NON

Avez-vous préparé et vérifié les matériaux et quincaillerie ?

OUI NON

Avez-vous mis en œuvre des opérations de préparation du mobilier avant intervention ?

OUI NON

Pour chacun des blocs de compétences, vous pouvez illustrer ce questionnaire avec des photos de vos travaux.

Dans quel(s) type(s) de structure(s) avez-vous travaillé ?

² Règles de qualité, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

***Quel était votre rôle et quelles étaient vos missions en tant qu'intervenant en revalorisation ?
Quelles règles devez-vous appliquer pour travailler en équipe ? Quelles consignes devez-vous respecter ?***

Sur quel(s) type(s) de mobiliers êtes-vous intervenu(e) ?

Comment procédez-vous pour trier et sélectionner les matériaux ?

Que prenez-vous en compte pour identifier les opérations à réaliser ?

Quels produits avez-vous utilisés ? Présentez-les (types, rôles...). Précisez les outils nécessaires à leur utilisation.

Quels outillages avez-vous utilisés ? Précisez leur fonctionnement, leur usage, les vérifications que vous deviez réalisés.

Quels matériaux et quincaillerie avez-vous utilisés ? Précisez leur usage, les vérifications que vous deviez faire dessus et les mesures prises en cas d'anomalies.

Quelles opérations de préparation du mobilier avez-vous mises en œuvre (démontage, nettoyage, préparation de surface...) ?

A quelles anomalies avez-vous été confronté(e) sur les outils ? Qu'avez-vous fait ?

Quels étaient les risques liés aux produits et outillages manipulés ? Quels moyens de prévention et de protection utilisiez-vous ?

Quelles règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement deviez-vous appliquer ?

Comment organisez-vous votre activité ? (Aménagement de votre espace de travail, préparation et installation de l'outillage, gestion du temps...)

Bloc de compétences 2 – Réalisation des procédés de réparation d'un meuble

Ce que le candidat doit savoir faire :

- ▶ Identifier les éléments à réparer
- ▶ Mettre en œuvre les procédés de réparation d'un meuble ou d'un mobilier d'agencement selon les consignes
- ▶ Utiliser les outils adaptés à l'intervention (outils manuels, outils électroportatifs) selon les consignes
- ▶ Contrôler la qualité du produit fini
- ▶ Appliquer les règles QHSE³ dans toute activité de réparation d'un meuble
- ▶ Identifier des anomalies ou défauts et alerter

Dans votre activité, avez-vous réalisé des opérations de réparation de mobilier ?

OUI NON

Avez-vous contrôlé la qualité des mobiliers réparés ?

OUI NON

Avez-vous identifié des défauts et réalisé des actions correctives ?

OUI NON

Pour chacun des blocs de compétences, vous pouvez illustrer ce questionnaire avec des photos de vos travaux.

Quels meubles avez-vous déjà réparés ? Pour un ou deux exemples, comment avez-vous identifié les éléments à réparer ? Avez-vous besoin de faire des croquis ou dessins ?

Quelles étapes d'un procédé de réparation d'un meuble réalisiez-vous ?

³ Règles de qualité, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Quels outils utilisiez-vous en réparation ? Quels étaient les risques liés à l'utilisation de certains outils ? Que faisiez-vous pour éviter ces risques ?

Quels contrôles réalisiez-vous sur le meuble réparé ? Comment les réalisiez-vous ?

Quelles règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement deviez-vous appliquer ?

A quelles anomalies avez-vous été confronté(e) ? Qu'avez-vous fait ?

Bloc de compétences 3 – Réalisation de procédés de transformation ou modification d'un meuble ou d'un mobilier d'agencement

Ce que le candidat doit savoir faire :

- ▶ Identifier les procédés de transformation ou de modification à réaliser
- ▶ Mettre en œuvre les opérations de transformation ou modification d'un meuble ou d'un mobilier d'agencement selon les consignes
- ▶ Utiliser les outils adaptés à l'intervention (outils manuels, outils électroportatifs) selon les consignes
- ▶ Contrôler la qualité du produit fini
- ▶ Appliquer les règles QHSE⁴ dans toute activité de transformation ou modification d'un meuble
- ▶ Identifier des anomalies ou défauts et alerte

Dans votre activité, avez-vous réaliser des opérations de transformation ou modification de mobilier ?

OUI NON

Avez-vous contrôlé la qualité des mobiliers transformés / modifiés ?

OUI NON

Avez-vous identifié des défauts et réalisé des actions correctives ?

OUI NON

Pour chacun des blocs de compétences, vous pouvez illustrer ce questionnaire avec des photos de vos travaux.

Quels meubles avez-vous déjà transformés ou modifiés ? Pour un ou deux exemples, comment avez-vous fait ? Avez-vous besoin de faire des croquis ou dessins ?

Quelles étapes d'un procédé de réparation d'un meuble réalisiez-vous ?

⁴ Règles de qualité, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Quels outils utilisiez-vous? Quels étaient les risques liés à l'utilisation de certains outils ? Que faisiez-vous pour éviter ces risques ?

Quels contrôles réalisiez-vous sur le meuble transformé ou modifié ? Comment les réalisiez-vous ?

Quelles règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement deviez-vous appliquer ?

A quelles anomalies avez-vous été confronté(e) ? Qu'avez-vous fait ?

Bloc de compétences 4 - Fabrication de mobilier ou d'agencement simple

Ce que le candidat doit savoir faire :

- ▶ Identifier les procédés de fabrication de mobilier ou d'agencement simple à réaliser
- ▶ Mettre en œuvre des procédés de fabrication selon les consignes
- ▶ Utiliser les outils adaptés à l'intervention (outils manuels, outils électroportatifs) selon les consignes
- ▶ Contrôler la qualité du produit fini
- ▶ Appliquer les règles QHSE⁵ dans toute activité de fabrication
- ▶ Identifier des anomalies ou défauts et alerter

Dans votre activité, avez-vous réaliser des opérations de fabrication de mobilier ou d'agencement ?

OUI NON

Avez-vous contrôlé la qualité des mobiliers / agencement fabriqués ?

OUI NON

Avez-vous identifié des défauts et réalisé des actions correctives ?

OUI NON

Pour chacun des blocs de compétences, vous pouvez illustrer ce questionnaire avec des photos de vos travaux.

Quels meubles avez-vous déjà fabriqués ? Pour un ou deux exemples, comment avez-vous fait ? Avez-vous besoin de faire des croquis ou dessins ?

Quelles étapes d'un procédé de fabrication d'un meuble avez-vous réalisées ?

⁵ Règles de qualité, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Quels outils utilisiez-vous ? Quels étaient les risques liés à l'utilisation de certains outils ? Que faisiez-vous pour éviter ces risques ?

Quels contrôles réalisiez-vous sur le meuble fabriqué ? Comment les réalisiez-vous ?

Quelles règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement deviez-vous appliquer ?

A quelles anomalies avez-vous été confronté(e) ? Qu'avez-vous fait ?

Bloc de compétences 5 - Réalisation de finitions d'un meuble ou d'un mobilier d'agencement

Ce que le candidat doit savoir faire :

- ▶ Identifier les opérations de finitions adaptées au meuble ou au mobilier d'agencement
- ▶ Réaliser la préparation du meuble ou du mobilier d'agencement
- ▶ Mettre en œuvre les opérations de finitions
- ▶ Utiliser les outils adaptés à l'intervention (outils manuels, outils électroportatifs) selon les consignes
- ▶ Contrôler la qualité du produit fini
- ▶ Appliquer les règles QHSE⁶ dans toute activité de finitions
- ▶ Identifier des anomalies ou défauts et alerter

- Dans votre activité, avez-vous réalisé des opérations de finitions de meubles ou de mobilier d'agencement ?** OUI NON
- Avez-vous contrôlé la qualité des produits finis ?** OUI NON
- Avez-vous identifié des défauts et réalisé des actions correctives ?** OUI NON

Pour chacun des blocs de compétences, vous pouvez illustrer ce questionnaire avec des photos de vos travaux.

Pour quels meubles avez-vous déjà réalisé des finitions ? Pour un ou deux exemples, comment avez-vous fait ?

Comment avez-vous préparé le meuble ?

Quelles opérations de finitions avez-vous réalisé ?

⁶ Règles de qualité, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Quels outils utilisiez-vous ? Quels étaient les risques liés à l'utilisation de certains outils ? Que faisiez-vous pour éviter ces risques ?

Quels contrôles réalisiez-vous sur le meuble ? Comment les réalisiez-vous ?

Quelles règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement deviez-vous appliquer ?

A quelles anomalies avez-vous été confronté(e) ? Qu'avez-vous fait ?

Partie 4 – Évaluation des compétences du candidat

Objectif :

- Permettre aux évaluateurs **d'évaluer les compétences** du candidat.

Qui participe à l'évaluation finale des compétences ?

- Le candidat
- Un évaluateur du centre de formation habilité
- Un professionnel

Comment préparer et organiser l'évaluation des compétences du candidat ?

- L'évaluateur du centre de formation habilité doit s'assurer, avant de programmer l'évaluation, que l'ensemble des conditions sont réunies pour que cette évaluation puisse se dérouler convenablement. Cette vérification porte tant sur les conditions matérielles que sur les conditions organisationnelles de l'évaluation.
- L'évaluateur du centre de formation habilité informe le candidat de l'évaluation à venir, en lien avec le professionnel participant à l'évaluation. Cette information portera notamment sur les **conditions dans lesquelles le candidat sera placé au cours de son évaluation**, sur la date à laquelle il sera évalué, sur la manière dont il sera évalué et sur le devenir des résultats de cette évaluation. Il convient de faire de l'évaluation un temps clairement identifié pour le candidat.
- L'évaluateur du centre de formation habilité vérifie que le candidat a renseigné le dossier VAE concernant les activités qu'il a réalisées avant l'évaluation des compétences.

Comment mener l'évaluation des compétences du candidat ?

- Pour l'évaluation :
 - Le candidat présente des réalisations produites dans le cadre de ses activités professionnelles (ouvrages réels ou photos)
 - Prévoir un entretien à minima de 1 heure avec le candidat pour évaluer les compétences à partir d'un échange sur les activités réalisées
 - L'évaluateur du centre de formation habilité renseigne les tableaux en accord avec le professionnel
- **Conclure en faisant le bilan avec le candidat** des compétences maîtrisées et des compétences non maîtrisées
- Préciser au candidat ce qui va se passer ensuite : envoi du dossier d'évaluation à la branche, dont le jury de certification statuera sur la délivrance de la certification
- Si certaines compétences ne sont pas acquises, la démarche peut être renouvelée avant envoi du dossier au jury de certification.

Quelques points de repère méthodologiques pour mener à bien l'évaluation des compétences ...

À faire :

- Accueillir le candidat et chercher à le mettre à l'aise, par exemple en lui posant quelques questions sur son parcours
- Rappeler les objectifs de l'entretien et la manière dont il va se dérouler ainsi que la durée indicative de l'entretien
- Laisser le candidat s'exprimer
- Avoir une attitude positive d'ouverture en direction du candidat, l'encourager, l'aider par des reformulations (« si je vous comprends bien, si je résume, au fond, pour vous, en d'autres termes, si je récapitule, autrement dit... »)
- Inciter le candidat à partir de situations concrètes pour les analyser
- Le temps consacré à chaque candidat, les conditions humaines et matérielles et le niveau des questions sont équivalents.

À éviter :

- Porter un jugement sur la manière dont le candidat exerce son activité professionnelle en fonction de ses propres points de repère (l'objet n'est pas de déterminer si, à vos yeux, le candidat est un « bon professionnel » ou pas, mais d'évaluer ses compétences sur la base du référentiel CQP et des critères et indicateurs d'évaluation associés)
- Mener un « interrogatoire » : l'entretien d'évaluation CQP est un échange mené avec un professionnel pas une situation d' « examen » de type « scolaire »
- Couper la parole au candidat, lui expliquer la manière dont il devrait procéder, le laisser dériver vers des débats qui n'apportent rien à l'évaluation, donner des conseils ou des avis au candidat
- Poser des questions sur les connaissances du candidat : l'objectif de l'entretien n'est pas de poser des « questions de cours » mais d'évaluer comment il met en œuvre ses compétences en situation professionnelle
- Exprimer des commentaires et des jugements de valeur devant le candidat sur la manière dont il procède ou laisser transparaître son avis par la formulation d'une question

Bloc de compétences 1 – Préparation de l'intervention de revalorisation de mobilier et d'agencement : tri et sélection des matériaux et des objets à réparer ou à transformer et préparation des objets, des outils et des produits

Consigne :

Pour chaque critère d'évaluation, vous devez cocher une case.

La compétence est maîtrisée lorsque tous les critères sont validés.

- Cochez → le critère est à vérifier lors de l'observation ou l'entretien
 Cochez → Réalisé selon les critères d'évaluation
 Cochez → Non réalisé ou de manière insuffisante

Compétences	Critères d'évaluation	Après lecture du dossier VAE O N AV	Éléments à vérifier lors de l'entretien (case <input type="checkbox"/> AV cochée)	Résultats de l'évaluation	
				Entretien OUI	NON
S'approprier des consignes et les appliquer	<ul style="list-style-type: none"> Les consignes à respecter sont expliquées Les règles du travail en équipe sont appliquées Le rôle de l'intervenant en revalorisation de mobilier et d'agencement est identifié 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser un tri et une sélection d'un meuble ou de matériaux réceptionnés	<ul style="list-style-type: none"> L'état du meuble ou des matériaux (bois, contreplaqué) est vérifié Les défauts de l'ouvrage sont détectés et évalués Les matériaux et meubles sont classés et stockés selon des critères définis dans la structure 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Identifier les procédés et opérations techniques à réaliser sur le meuble ou les matériaux réceptionnés	<ul style="list-style-type: none"> Les opérations de démontage, de réparation ou modification (démontage, réassemblage, réparation, transformation, autre fabrication...) sont identifiées Le choix des opérations techniques proposées est adapté à la situation Les différentes étapes de l'intervention sont citées Les points critiques sont cités et les risques associés sont expliqués (risques liés aux produits utilisés, liés aux outils ...) 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<p>Préparer les produits nécessaires à l'intervention (colles, vernis, peinture ...) et les outils d'application selon les consignes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le type et le rôle des produits utilisés est expliqué ▪ Le choix des produits et des outils d'application est adapté à l'intervention ▪ Les risques liés à la manipulation des produits sont expliqués et les moyens de prévention et de protection sont identifiés ▪ Les anomalies sont identifiées et les mesures adaptées sont prises (alerte, refus ...) 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>Préparer les outillages (outils manuels, outils électroportatifs) adaptés et vérifier leur conformité selon les consignes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le fonctionnement et l'utilisation des outillages sont expliqués ▪ Le choix des outillages est adapté à l'intervention ▪ La conformité et la propreté des outillages sont vérifiées selon les consignes ▪ Les risques liés à la manipulation des outillages sont expliqués et les moyens de prévention et de protection sont identifiés ▪ Les anomalies sont identifiées et les mesures adaptées sont prises (entretien, changement d'outillage, réglage ...) 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>Préparer les matériaux et la quincaillerie adaptés et vérifier leur conformité selon les consignes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le choix des matériaux et de la quincaillerie est adapté à l'intervention ▪ Leur conformité est vérifiée selon les consignes ▪ Les anomalies sont identifiées et les mesures adaptées sont prises 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>Préparer le meuble avant l'intervention (démontage, nettoyage et préparation de surface ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les assemblages du meuble sont repérés ▪ Les opérations de démontage du meuble sont réalisées selon les consignes et les règles de l'art ▪ Les liaisons sont décollées selon les consignes et le respect du meuble ▪ Le nettoyage et la préparation des surfaces sont réalisés selon les consignes et le respect de la qualité du meuble ▪ Les anomalies sont identifiées et les mesures adaptées sont prises (alerte, retouches ...) 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

<p>Appliquer les règles QHSE⁷ dans toute activité de préparation de l'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les règles de sécurité sont appliquées dans toute intervention ▪ Les règles d'hygiène, de port de tenue de travail, de déplacement dans l'entreprise sont appliquées ▪ Les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle adaptés sont mis en œuvre ▪ Les mesures de protection de l'environnement et le tri des déchets sont appliqués ▪ Les règles d'ergonomie définies au poste de travail sont appliquées lors de la préparation de l'intervention 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
--	--	--	--	---

RESULTAT DE L'EVALUATION

Le bloc de compétences 1 est acquis
 Le bloc de compétences 1 n'est pas acquis

⁷ Règles de qualité, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Bloc de compétences 2 - Réalisation des procédés de réparation d'un meuble

Consigne :

Pour chaque critère d'évaluation, vous devez cocher une case.

La compétence est maîtrisée lorsque tous les critères sont validés.

Cochez → le critère est à vérifier lors de l'observation ou l'entretien

Cochez → Réalisé selon les critères d'évaluation

Cochez → Non réalisé ou de manière insuffisante

Compétences	Critères d'évaluation	Après lecture du dossier VAE O N AV	Éléments à vérifier lors de la présentation de réalisations et/ou l'entretien (case <input type="checkbox"/> AV cochée)	Résultats de l'évaluation	
				Présentation de meubles réparés OUI NON	Entretien OUI NON
Identifier les éléments à réparer	<ul style="list-style-type: none"> Les éléments ou les points sur lesquels intervenir sont identifiés L'impact (en termes de stabilité, de sécurité, respect du style du meuble ...) des opérations de réparation réalisées sur le meuble ou l'objet sont identifiés Les composants du meuble à préparer sont identifiés Un croquis ou dessin est réalisé et permet de visualiser les réparations à effectuer 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Mettre en œuvre les procédés de réparation d'un meuble ou d'un mobilier selon les consignes	<ul style="list-style-type: none"> Les opérations de réparation à mettre en œuvre et leur ordre d'exécution sont cités Les opérations de réparation sont réalisées selon les consignes et les règles de l'art Le temps alloué à ces opérations est respecté dans les conditions d'hygiène et de sécurité prévues 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Utiliser les outils adaptés à l'intervention (outils manuels, outils électroportatifs) selon les consignes	<ul style="list-style-type: none"> Les outils adaptés à l'intervention sont utilisés selon les règles de sécurité 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Contrôler la qualité du produit fini	<ul style="list-style-type: none"> Les contrôles nécessaires (aspect, contrôle visuel, toucher ...) sont cités et réalisés selon les consignes en vigueur 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Appliquer les règles QHSE⁸ dans toute activité de réparation d'un meuble	<ul style="list-style-type: none"> Les règles de sécurité sont appliquées dans toute intervention Les règles d'hygiène, de port de tenue de travail, de déplacement dans l'entreprise sont appliquées Les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle adaptés sont mis en œuvre Les mesures de protection de l'environnement (tri sélectif, économies d'énergie, gestion des solvants, gestion des déchets...) sont appliquées Les règles d'ergonomie définies au poste de travail sont appliquées lors de la réparation d'un meuble 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Identifier des anomalies ou défauts et alerter	<ul style="list-style-type: none"> Toute anomalie est détectée Les personnes pertinentes sont alertées Des mesures correctives sont proposées 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

RESULTAT DE L'EVALUATION

Le bloc de compétences 2 est acquis
 Le bloc de compétences 2 n'est pas acquis

⁸ Règles de qualité, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Bloc de compétences 3 – Réalisation de procédés de transformation ou modification d'un meuble ou d'un mobilier d'agencement

Consigne :

Pour chaque critère d'évaluation, vous devez cocher une case.

La compétence est maîtrisée lorsque tous les critères sont validés.

Cochez → le critère est à vérifier lors de l'observation ou l'entretien

Cochez → Réalisé selon les critères d'évaluation

Cochez → Non réalisé ou de manière insuffisante

Compétences	Critères d'évaluation	Après lecture du dossier VAE O N AV	Éléments à vérifier lors de la présentation de réalisations et/ou l'entretien (case <input type="checkbox"/> AV cochée)	Résultats de l'évaluation	
				Présentation de meubles transformés ou modifiés OUI NON	Entretien OUI NON
Identifier les procédés de transformation ou de modification à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> Une proposition de transformation ou de modification est identifiée à partir d'un cahier des charges Le choix de la transformation est expliqué (stabilité, sécurité, esthétique, temps passé ...) Un croquis ou dessin est réalisé et permet de visualiser les opérations de transformation ou de modification Les composants du meuble à préparer sont identifiés 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Mettre en œuvre les opérations de transformation ou modification d'un meuble ou d'un mobilier d'agencement selon les consignes	<ul style="list-style-type: none"> Les opérations de transformation ou de modification à mettre en œuvre et leur ordre d'exécution sont cités Les opérations de transformation ou de modification sont réalisées selon les consignes et les règles de l'art Le temps alloué à ces opérations est respecté dans les conditions d'hygiène et de sécurité prévues 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Utiliser les outils adaptés à l'intervention (outils manuels, outils électroportatifs) selon les consignes	<ul style="list-style-type: none"> Les outils adaptés à l'intervention sont utilisés selon les règles de sécurité 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Contrôler la qualité du produit fini	<ul style="list-style-type: none"> Les contrôles nécessaires (aspect, contrôle visuel, toucher ...) sont cités et réalisés selon les consignes en vigueur 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Appliquer les règles QHSE⁹ dans toute activité de transformation ou modification d'un meuble	<ul style="list-style-type: none"> Les règles de sécurité sont appliquées dans toute intervention Les règles d'hygiène, de port de tenue de travail, de déplacement dans l'entreprise sont appliquées Les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle adaptés sont mis en œuvre Les mesures de protection de l'environnement (tri sélectif, économies d'énergie, gestion des solvants, gestion des déchets...) sont appliquées Les règles d'ergonomie définies au poste de travail sont appliquées dans toute activité de transformation ou de modification 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Identifier des anomalies ou défauts et alerter	<ul style="list-style-type: none"> Toute anomalie est détectée Les personnes pertinentes sont alertées Des mesures correctives sont proposées 				

RESULTAT DE L'EVALUATION

Le bloc de compétences 3 est acquis
 Le bloc de compétences 3 n'est pas acquis

⁹ Règles de qualité, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Bloc de compétences 4 - Fabrication de mobilier ou d'agencement simple

Consigne :

Pour chaque critère d'évaluation, vous devez cocher une case.

La compétence est maîtrisée lorsque tous les critères sont validés.

Cochez → le critère est à vérifier lors de l'observation ou l'entretien

Cochez → Réalisé selon les critères d'évaluation

Cochez → Non réalisé ou de manière insuffisante

Compétences	Critères d'évaluation	Après lecture du dossier VAE O N AV	Éléments à vérifier lors de la présentation de réalisations et/ou l'entretien (case <input type="checkbox"/> AV cochée)	Résultats de l'évaluation	
				Présentation de meubles fabriqués OUI NON	Entretien OUI NON
Identifier les procédés de fabrication de mobilier ou d'agencement simple à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> Une proposition de procédé de fabrication est identifiée à partir d'un cahier des charges, d'un plan et de toutes données fournies Le choix du procédé de fabrication est expliqué Un croquis ou dessin est réalisé et permet de visualiser les opérations de fabrication Les matériaux et quincaillerie à utiliser sont identifiés 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Mettre en œuvre des procédés de fabrication selon les consignes	<ul style="list-style-type: none"> Les opérations de fabrication à mettre en œuvre et leur ordre d'exécution sont cités Les procédés de fabrication sont réalisés selon les consignes et les règles de l'art Le temps alloué à ces opérations est respecté dans les conditions d'hygiène et de sécurité prévues 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Utiliser les outils adaptés à l'intervention (outils manuels, outils électroportatifs) selon les consignes	<ul style="list-style-type: none"> Les outils adaptés à l'intervention sont utilisés selon les règles de sécurité 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Contrôler la qualité du produit fini	<ul style="list-style-type: none"> Les contrôles nécessaires (aspect, contrôle visuel, toucher ...) sont cités et réalisés selon les consignes en vigueur 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Appliquer les règles QHSE¹⁰ dans toute activité de fabrication	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les règles de sécurité sont appliquées dans toute intervention ▪ Les règles d'hygiène, de port de tenue de travail, de déplacement dans l'entreprise sont appliquées ▪ Les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle adaptés sont mis en œuvre ▪ Les mesures de protection de l'environnement (tri sélectif, économies d'énergie, gestion des solvants, gestion des déchets...) sont appliquées ▪ Les règles d'ergonomie définies au poste de travail sont appliquées lors de toute activité de fabrication 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Identifier des anomalies ou défauts et alerter	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toute anomalie est détectée ▪ Les personnes pertinentes sont alertées ▪ Des mesures correctives sont proposées 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

RESULTAT DE L'EVALUATION

Le bloc de compétences 4 est acquis
 Le bloc de compétences 4 n'est pas acquis

¹⁰ Règles de qualité, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Bloc de compétences 5 - Réalisation de finitions d'un meuble ou d'un mobilier d'agencement

Consigne :

Pour chaque critère d'évaluation, vous devez cocher une case.

La compétence est maîtrisée lorsque tous les critères sont validés.

Cochez → le critère est à vérifier lors de l'observation ou l'entretien

Cochez → Réalisé selon les critères d'évaluation

Cochez → Non réalisé ou de manière insuffisante

Compétences	Critères d'évaluation	Après lecture du dossier VAE O N AV	Éléments à vérifier lors de la présentation de réalisations et/ou l'entretien (case <input type="checkbox"/> AV cochée)	Résultats de l'évaluation	
				Présentation de réalisations OUI NON	Entretien OUI NON
Identifier les opérations de finitions adaptées au meuble ou au mobilier d'agencement	<ul style="list-style-type: none"> La proposition de finition est adaptée au meuble ou au mobilier d'agencement Le choix de ou des opérations de finitions on est expliqué 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Réaliser la préparation du meuble ou du mobilier d'agencement	<ul style="list-style-type: none"> Les opérations de préparation sont réalisées selon les consignes (nettoyage, décapage, ponçage, dégraissage ...) et sont adaptées au meuble et aux opérations de finitions choisies 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Mettre en œuvre les opérations de finitions	<ul style="list-style-type: none"> Les opérations de finitions (ponçage, cirage, vernissage...) sont mises en œuvre conformément aux consignes, au cahier des charges et aux règles de l'art 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Utiliser les outils adaptés à l'intervention (outils manuels, outils électroportatifs) selon les consignes	<ul style="list-style-type: none"> Les outils adaptés à l'intervention sont utilisés selon les règles de sécurité 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Contrôler la qualité du produit fini	<ul style="list-style-type: none"> Les contrôles nécessaires (aspect, contrôle visuel, toucher ...) sont cités et réalisés selon les consignes en vigueur 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Appliquer les règles QHSE¹¹ dans toute activité de finitions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les règles de sécurité sont appliquées dans toute intervention ▪ Les règles d'hygiène, de port de tenue de travail, de déplacement dans l'entreprise sont appliquées ▪ Les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle adaptés sont mis en œuvre ▪ Les mesures de protection de l'environnement (tri sélectif, économies d'énergie, gestion des solvants, gestion des déchets...) sont appliquées ▪ Les règles d'ergonomie définies au poste de travail sont appliquées lors de toute activité de finitions 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Identifier des anomalies ou défauts et alerter	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toute anomalie est détectée ▪ Les personnes pertinentes sont alertées ▪ Des mesures correctives sont proposées 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>

RESULTAT DE L'EVALUATION

Le bloc de compétences 5 est acquis
 Le bloc de compétences 5 n'est pas acquis

¹¹ Règles de qualité, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Synthèse de l'évaluation des compétences du candidat

Bloc de compétences	Le candidat a-t-il été évalué sur le bloc de compétences ?	Résultat de l'évaluation finale
Bloc de compétences 1 – Préparation de l'intervention de revalorisation de mobilier et d'agencement : tri et sélection des matériaux et des objets à réparer ou à transformer et préparation des objets, des outils et des produits	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Bloc de Compétences acquis <input type="checkbox"/> Bloc de Compétences non acquis
Bloc de compétences 2 – Réalisation des procédés de réparation d'un meuble	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Bloc de Compétences acquis <input type="checkbox"/> Bloc de Compétences non acquis
Bloc de compétences 3 – Réalisation de procédés de transformation ou modification d'un meuble ou d'un mobilier d'agencement	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Bloc de Compétences acquis <input type="checkbox"/> Bloc de Compétences non acquis
Bloc de compétences 4 – Fabrication de mobilier ou d'agencement simple	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Bloc de Compétences acquis <input type="checkbox"/> Bloc de Compétences non acquis
Bloc de compétences 5 : Réalisation de finitions d'un meuble ou d'un mobilier d'agencement	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Bloc de Compétences acquis <input type="checkbox"/> Bloc de Compétences non acquis

OBSERVATIONS

Évaluateur du centre de formation habilité :

.....
.....
.....
.....

Professionnel :

.....
.....
.....
.....

Candidat :

.....
.....
.....
.....
.....

SIGNATURES

Evaluateur du centre de formation habilité

Nom : Prénom :

Entreprise : Fonction :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/____

Signature :

Professionnel

Nom : Prénom :

Entreprise : Fonction :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/____

Signature :

Candidat

Nom : Prénom :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/____

Signature :